

L'UE n'a pas de visibilité sur la date d'ouverture de ses frontières avec les pays tiers

15.04.2020 | L'UE n'a pas de visibilité sur la date d'ouverture de ses frontières avec les pays tiers

L'Union européenne (UE) a laissé entendre, mercredi, ne pas avoir de visibilité claire sur une date d'ouverture de ses frontières avec les pays tiers.

Dans une feuille de route présentée sur sa stratégie visant à coordonner la levée des mesures de confinement en Europe, la Commission européenne a recommandé que la levée de ces mesures doit être faite par étapes aussi bien pour l'ouverture des frontières intérieures et qu'extérieures.

La réouverture des frontières extérieures et l'accès des résidents non-européens à l'UE devrait intervenir en deuxième phase, en tenant compte de la propagation du virus à l'extérieur de l'UE, explique la feuille de route sans en préciser la date ni les modalités.

Les restrictions en matière de déplacements et les contrôles aux frontières devraient être supprimés dès que les situations

épidémiologiques des régions frontalières convergeront de façon suffisante, ajoute le document.

Quant à la levée des mesures de confinement au sein de l'UE, la feuille de route recommande qu'elle doit tenir compte des critères épidémiologiques faisant apparaître une diminution importante et une stabilisation de la propagation de la maladie sur une période prolongée.

L'assouplissement devra tenir compte également des systèmes de soins de santé disposant de capacités suffisantes et des capacités de surveillance appropriées, notamment celles de dépistage à grande échelle et de suivi et de traçage, ajoute la même source.

Source

: <https://maroc-diplomatique.net/lue-na-pas-de-visibilite-sur-la-date-douverture-de-ses-frontieres-avec-les-pays-tiers/>